

demande si on permet au député de faire ce qui n'était pas permis de faire cet après-midi, vers 4 ou 5 heures, à l'autre député. Malgré toutes ses bonnes solutions et la véracité des faits qu'il démontre à la Chambre, qu'il s'en tienne au bill C-178. La politique de deux poids, deux mesures, n'a pas raison d'exister ici au Parlement.

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant:** La question de privilège soulevée par le député de Villeneuve était fondée et j'espère que le député de Lotbinière suivra la décision de la présidence sans avoir à être rappelé à l'ordre dix ou douze fois.

**M. Macaluso:** Le député permet-il qu'on lui pose une question?

**M. Choquette:** Mais bien sûr, avec plaisir.

**M. Winkler:** Cela devrait en valoir la peine.

**M. Macaluso:** Le député de Lotbinière a dit qu'il s'opposait à ce que l'on conjugue l'immigration et la main-d'œuvre. Nous dirait-il s'il s'oppose à l'immigration—si, lorsqu'il parle de séparatisme dans le Québec, c'est parce qu'il est un prosélyte de l'immigration.

**Une voix:** Parlez-en demain au caucus, Joe.

[Français]

**M. Choquette:** Monsieur le président, la question de l'honorable député est excellente. Si j'acceptais d'y répondre, le député m'entraînerait sur un autre terrain et je serais rappelé à l'ordre. Je suis prêt à y répondre, mais ma réponse va être évidemment très élaborée. Alors, vous serez forcé d'appliquer le Règlement.

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant:** Le député de Lotbinière connaît sûrement la différence entre l'immigration et la réorganisation du ministère. J'espère qu'il consacrera le reste de son temps de parole à traiter du principe du projet de loi à l'étude.

**M. Macaluso:** J'invoque le Règlement. (*Exclamations*)

[Français]

**M. Choquette:** Monsieur le président, par les éclaircissements que vous avez apportés, qu'il me soit permis, tout en obtempérant à vos directives, de signaler ceci. C'est que, avec la réorganisation que l'on propose, il est clair et manifeste que le ministère de l'Immigration disparaîtrait. Il est clair et manifeste

que l'Immigration deviendrait une subdivision du ministère de la Main-d'œuvre et que, dans la conception actuelle, la conception qui est inscrite dans ce projet de loi, l'immigration, c'est quelque chose qui est en fonction de la main-d'œuvre et de l'utilisation des ressources naturelles.

Or, je m'y oppose avec virulence parce que je soutiens que nous devrions avoir un ministère de l'Immigration distinct. Un ministère de l'Immigration et de la Main-d'œuvre qui n'exclut pas la coopération intense, qui n'exclut pas la corrélation interdépartementale, mais je crois que nous avons le droit de déclarer—non seulement le droit mais c'est une nécessité impérieuse—à cause du fait que l'équilibre démographique est constamment rompu à cause de l'immigration.

Ce ne sont pas des récriminations démagogiques, monsieur le président. Ce sont des faits que l'on constate depuis 1867. L'élément français est constamment submergé, à cause de qui? Je ne dénonce personne, je n'accuse personne, je dis que la conception à l'époque était telle qu'on ne voyait pas le pays comme devant être essentiellement biethnique.

On s'est dit: Les immigrants viennent, qu'ils aillent n'importe où. Le gouvernement fédéral s'en détachait. Le député de Trois-Rivières (M. Mongrain) dit: Il y a une carence. Oui, il y a eu une carence auprès des autorités provinciales. Ici, je félicite le président du Conseil privé (M. Favreau) qui a été l'un des premiers à se rendre à Québec attirer l'attention des autorités gouvernementales sur ce sujet très délicat, et il ne s'est pas caché pour leur faire la remontrance suivante, à l'effet qu'ils avaient été, comme le dit si bien le député de Trois-Rivières, inertes dans le domaine de l'immigration et c'est sous l'instigation du président du Conseil privé que tout de même on a ouvert un consulat à Bordeaux et à Marseille ainsi que des bureaux d'immigration, et je l'en félicite.

• (9.00 p.m.)

Seulement, monsieur le président, cela ne donne pas les résultats qu'on anticipait de ces bureaux-là, parce que, d'abord, en France, il y a une certaine répulsion envers l'émigration des citoyens français.

Alors, je dis ceci, d'abord je voudrais que nous ayons un ministère de l'Immigration distinct. Deuxièmement, je voudrais que nous ayons une conférence nationale sur les problèmes d'immigration, parce que, si l'équilibre démographique continue à être rompu, c'est à ce moment-là que les idéologies révolutionnaires et extrémistes surgiront avec une acuité encore plus redoutable, et on se de-